



Chapet (Mairie):

Permanence Juridique: le 2ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecquevilly (Espace Social):

Permanence Juridique : le vendredi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Ecrivain Public : le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous

Verneuil-sur-Seine (CCAS):

Permanences juridiques : le 3ème vendredi du mois de 9h à 12h et le 4ème jeudi du mois de 14h à 17h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : les 2ème et 4ème Vendredis du mois de 14h à 17h, sans rendez-vous

Juziers (Mairie):

Permanence juridique : le 1er jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : les 2ème et 4ème jeudis du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Meulan en Yvelines (Espace Paradis):

Permanence Juridique : le lundi de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous

Le mercredi de 13h30 à 17h30 (bureau à gauche de la mairie) sur rendez-vous

Hardricourt (Mairie):

Permanence Juridique : le 3ème jeudi du mois de 14h à 18h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12 h, sans rendez vous

Mézy sur Seine (Mairie):

Permanence juridique : le 4ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain public : le 1er jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Vaux sur Seine (Mairie) :

Permanence juridique : le 3ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez vous

Ecrivain Public : le 3ème samedi du mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous

Flins sur Seine (Mairie) :

Permanence juridique : les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : le 3ème jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous

Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine
79, boulevard Victor Hugo, 78130 LES MUREAUX
01 34 92 73 42

Bouafle
Chapet
Ecquevilly
Evecquemont

Flins sur Seine
Gaillon sur Montcient
Hardricourt
Juziers

Lainville en Vexin
Les Mureaux
Meulan en Yvelines
Mezy sur Seine

Montalet le Bois
Tessancourt sur Aubette
Verneuil sur Seine
Vaux sur Seine